



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
ARDECHE - DRÔME
ROMANS - VALENCE - TAIN

OBJET : PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS VALENCE-ROMANS DEPLACEMENTS

Compte rendu de l'Atelier de Concertation n°04 du 20 mars 2015

Présents :

M. BAUDY Olivier, Directeur, syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain
M. MICALEFF Steve, Air Rhône-Alpes
Mme STARC Véronique, Air Rhône-Alpes
M. BAREAU Christian, association A Pincés et à Vélo
M. CESSIEUX Albert, Association Roulons En Ville à Vélo (REVV)
M. GIRANTHON MC, Association Roulons En Ville à Vélo (REVV)
Mme VERNON Anne-Marie, Association Roulons En Ville à Vélo (REVV)
M. DUPIN Yves, DGAST, ville de Bourg-lès-Valence
M. DAUJAN Nicolas, responsable Développement Durable, ville de Bourg-lès-Valence
M. ROQUIGNY Emmanuel, Directeur des Espaces Publics, ville de Valence
Mme. ROQUES Caroline, Directrice de l'Urbanisme, ville de Valence
M. METRAILLER Jean-Claude, commune d'Etoile
Mme QUENTIN-NODIN Agnès, communauté de communes Rhône-Crussol
M. BOISSET Gérard, Association des Paralysés de France
M. ASTIER Pascal, Association des Paralysés de France, secteur Valence
Mme SOULIE Caroline, La Prévention Routière
M. LEZARME Dominique, Directeur adjoint, Valence Romans Déplacements
M. BOSSIN Philippe, Directeur agence Interface Transports
Mme DUCELLIER FAUVY Audrey, Directrice d'études, Erea-conseil

Diffusion : Présents / Excusés

Pièce jointe : Support de présentation de l'atelier (power-point)

Ordre du jour :

- Rappel de l'état d'avancement du projet
- Présentation et partage du diagnostic mis à jour sur le périmètre étendu
- Présentation et partage du scénario préférentiel mis à jour suite à la reprise du diagnostic et de la liste d'actions associées
- Evaluation de la liste des actions du projet PDU
- Echanges et débat
- Suite de la démarche

Introduction

En introduction, M. LEZARME rappelle que la réalisation du PDU de Valence-Romans Déplacements correspond à l'élaboration d'un document cadre à horizon 10 ans.

Ce document a vocation à faire évoluer durablement les pratiques de déplacements avec notamment comme objectif de diminuer leurs empreintes négatives sur l'environnement. Il rappelle également les échéances à venir et principalement l'arrêt du projet de PDU qui est envisagé pour début mai 2015. Viendra ensuite la nécessaire consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique pour arriver, en fin d'année 2015, à l'approbation du PDU.

Il est proposé d'échanger dans le cadre de cet atelier de concertation sur les actions retenues par les élus du territoire en réponse aux enjeux validés en fin d'année dernière.

Présentation

Mme DUCELLIER FAUVY (EREA) rappelle l'état d'avancement du PDU et indique que la phase 3 s'achève avec l'atelier d'aujourd'hui et que la phase 4 démarre avec notamment l'écriture finale du projet PDU.

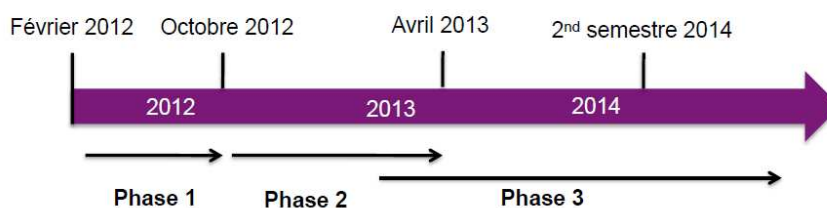
ELABORATION DU PDU DE VRD – Atelier de concertation n° 4

✓ Etat d'avancement du projet du PDU

5 phases :

- ① *diagnostic, établissement des enjeux et formalisation des objectifs*
- ② *élaboration des scénarios du PDU*
- ③ *élaboration du plan d'actions du PDU*
- ④ *validation et arrêt du projet PDU*
- ⑤ *consultations et adoption du projet PDU*

Déroulé des phases réalisées et en cours



A l'aide du support de présentation (joint au présent compte-rendu), il est rappelé que le diagnostic initial a été étendu à l'ensemble du nouveau périmètre de Valence-Romans Déplacements (64 communes), les conclusions présentées antérieurement restant cependant valides.

Un rappel du scénario préférentiel retenu par les élus permet de présenter l'ensemble des actions envisagées pour chacune des thématiques du projet et d'en vérifier la cohérence avec le contenu du scénario.

Echanges et débats

Des questions et des échanges ponctuent cette présentation. Ils sont présentés ci-après par thématique ou par action :

- Au sujet du projet BHNS, les participants font remarquer qu'une adaptabilité des véhicules pourrait être envisagée, pour accueillir les vélos de la même manière que cela est mis en place pour les skis sur certains cars,
- Au sujet des actions de formation sur les nouveaux véhicules propres des collectivités, les participants indiquent qu'une démarche « éco-conduite citoyenne » pourrait être ajoutée dans le volet formation des agents.
- Au sujet des actions mises en œuvre pour favoriser l'usage du vélo, M. CESSIEUX, de l'association REVV indique que le premier frein à l'usage de ce mode de déplacements réside dans la sécurité des voies : les usagers demandent de réelles voies sécurisées, ce qui n'est pas le cas des bandes cyclables ou des surlargeurs des voies du Conseil général (bandes multifonctionnelles) qui ont, au contraire, tendance à faire accélérer les automobilistes (sur-largeur de la voirie) et à diminuer la sécurité des cyclistes.
Par ailleurs, l'association REVV souligne également l'importance de disposer d'abris vélos dans les lieux de stationnement, pour des questions de sécurité mais également pour retrouver son vélo au sec les jours de pluie. Enfin, il ajoute qu'il convient de ne pas considérer le vélo comme un moyen intermédiaire de déplacement mais bien comme un mode de transports à part entière.
EREA confirme ainsi que s'est faite la traduction lors de l'écriture des fiches actions relevant de la thématique des modes actifs. Il est cependant indiqué que le vélo a aussi été considéré comme un mode de déplacement complémentaire aux transports collectifs, dans les actions relatives aux transports en commun.
- L'association REVV, souhaiterait voir aller plus loin la structuration du réseau cyclable en concevant un Réseau Express Vélo (REV).
- Les participants soulignent l'intérêt d'une démarche « Code de la rue » en citant notamment les mauvaises pratiques des automobilistes qui stationnent sur les trottoirs notamment à Romans-sur-Isère.
- Au sujet des projets routiers, les participants regrettent le manque de prise en compte des besoins des cyclistes dans les liaisons entre les pôles et citent notamment la nécessaire intégration des itinéraires cyclistes pour les projets de déviation d'Alixan, d'élargissement du pont de Charmes et du réaménagement du giratoire des Couleures.
- Concernant les schémas directeurs cyclables existants sur le territoire, les participants font part de leur déception quant au contenu de celui du département de la Drôme, dont les principales actions sont en faveur des bandes multifonctionnelles. L'association REVV rappelle son opposition à ce type de mesures coûteuses qui ne favorisent pas le développement des pratiques cyclables. Elle rappelle sa préférence pour les aménagements en site propre sécurisé.

- Au sujet des aménagements vélos, l'association REVV propose que les « bons plans » de la Drôme soient intégrés dans les projets des EPCI du territoire afin de gérer les problèmes majeurs des sorties de ville.
L'association mentionne sa crainte que sinon les actions du Département ne soient pas en cohérence avec celle des villes et des intercommunalités.
- Au sujet du 4ème pont sur l'Isère (à Romans-sur-Isère), les participants font part de leur inquiétude de voir, à travers ce type d'aménagement, favoriser plus fortement l'usage de la voiture individuelle.
- Concernant les données de l'observatoire de la mobilité, les participants demandent si celles-ci seront accessibles au public. M. LEZARME indique que dès 2015, un document devrait être réalisé avec pour objectif notamment une diffusion tout public via les collectivités du territoire. Les participants demandent que dans le cadre de l'action relative à l'observatoire de la mobilité, le mode de diffusion soit précisé.

Conclusions et suite de la démarche

M. LEZARME conclut cet atelier de concertation en remerciant l'ensemble des participants et en rappelant les prochaines échéances.

- | | |
|--------------------------------|--|
| • Fin Avril 2015 | Finalisation du projet PDU |
| • Début Mai 2015 | Arrêt du projet PDU |
| • De Mai à août 2015 | Consultation des Personnes Publiques Associées |
| • De Septembre à décembre 2015 | Déroulement de l'Enquête Publique |
| • Fin Décembre 2015 | Approbation du PDU |